



## L'OFPPT & LA REPUBLIQUE DU CONGO ECHANGENT AUTOUR DE L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACCORD TRIPARTITE ET DU PROGRAMME D' ACTIONS 2023

Une délégation congolaise présidée par Monsieur Ghislain Thierry MAGUessa EBOME, Ministre de l'Enseignement Technique et professionnel, s'est rendue le 24 janvier 2023 au siège de l'OFPPT pour échanger autour de la mise en œuvre de l'accord tripartite reliant l'OFPPT, l'Agence Marocaine de Coopération internationale (AMCI) et le Ministère en charge de l'Enseignement Technique et Professionnel de la République du Congo, depuis la signature de la convention cadre de partenariat à Brazzaville le 30 Avril 2018.

La rencontre a été ainsi l'occasion d'examiner le bilan des réalisations inscrites dans le cadre de la convention de partenariat tripartite portant sur des actions de formation, d'audit, de diagnostic et d'accompagnement.

En effet, l'OFPPT a accueilli, depuis 2005, 212 stagiaires congolais dont 20 stagiaires pour la rentrée de formation 2022-2023 dans des disciplines diversifiées, couvrant respectivement la Gestion des Entreprises, le Génie électrique, les Technologies d'Information et de Communication, le BTP et l'agroalimentaire.

La mise en œuvre de la convention de partenariat s'est aussi traduite par des missions d'audit du dispositif de Formation Professionnelle du Congo Brazzaville, effectuée par 03 experts de l'OFPPT en mars 2013, en plus d'une mission de diagnostic du dispositif de formation professionnelle au Congo par 4 experts méthodologues de l'OFPPT du 24 février au 1er mars 2019. Cette dernière s'est traduite par l'élaboration d'un plan d'action conjoint pour l'appui de la formation professionnelle congolaise tant en ressources humaines que matérielles dans les secteurs prioritaires à savoir l'Agriculture, l'Agro-alimentaire et l'élevage, l'Hôtellerie-et Tourisme, le BTP et l'Industrie.

Toujours dans le même chapitre, l'OFPPT a effectué en mars 2019 une mission d'expertise pour l'accompagnement de la République du Congo, en matière de définition des Equipements, pour le démarrage de l'Institut Professionnel et Technologique d'Oyo.

### **Un programme d'actions ambitieux en faveur de la coopération maroco-congolaise**

Dans le cadre de cette visite, les deux parties ont conjointement défini le programme d'actions de l'année 2023 en matière de développement de la formation professionnelle et du renforcement des liens de partenariats avec la République du Congo.

Ce plan d'actions porte principalement sur la mise en place du Centre de formation dans les métiers de la transformation agroalimentaire à IGNIE afin de diversifier l'offre de formation, d'accompagner la valorisation des productions agricoles et renforcer l'insertion des jeunes congolais dans le marché de l'emploi.

Ce nouveau centre, qui s'étendra sur un terrain de 9500 m<sup>2</sup>, accueillera un effectif de 640 stagiaires en formation et dispensera une offre de formation en 13 filières diversifiées.



Casablanca, mardi 24 janvier 2023

Il est à souligner que la République du Congo fait partie de l'Alliance Africaine pour le Développement de la Formation Professionnelle (ADEFOP).

Dans ce cadre, les deux parties ont également entamé des discussions autour de l'Adhésion de la République du Congo à l'Organisation de la Coopération Islamique, préalable à l'adhésion à la Banque Islamique de Développement (BID).

L'OFPPT appuiera également la République du Congo dans le volet technique à travers l'élaboration de programmes de formation et des guides d'appui, la formation du personnel technico-pédagogique au Maroc et la mise en place de l'organisation technico-pédagogique, en plus de l'implantation des programmes des équipements, la supervision des études techniques et la mise en place des outils de management, entre autres prestations d'assistance technique.

Il est à noter que la République du Congo prendra part au 2<sup>ème</sup> sommet africain de la formation professionnelle.